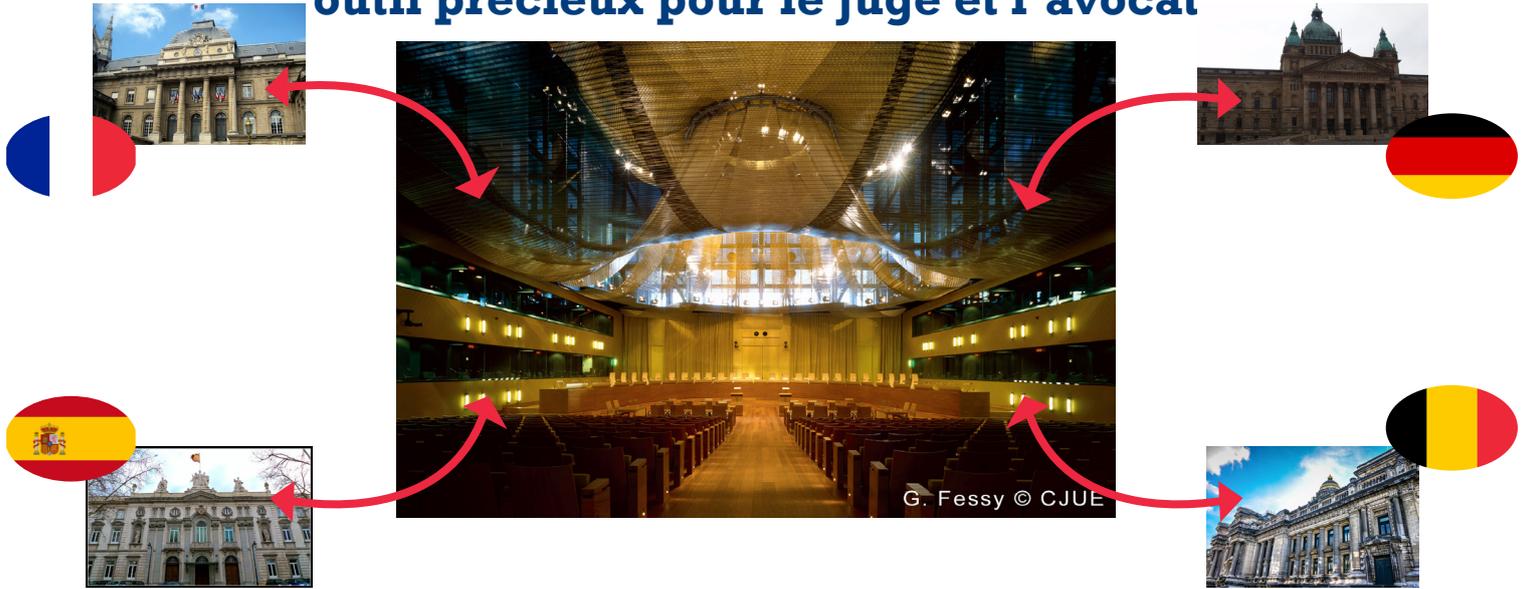


Les questions préjudicielles à la Cour de Justice : outil précieux pour le juge et l'avocat



Maison du Barreau de Paris
Auditorium
2 rue de Harlay
75001 Paris

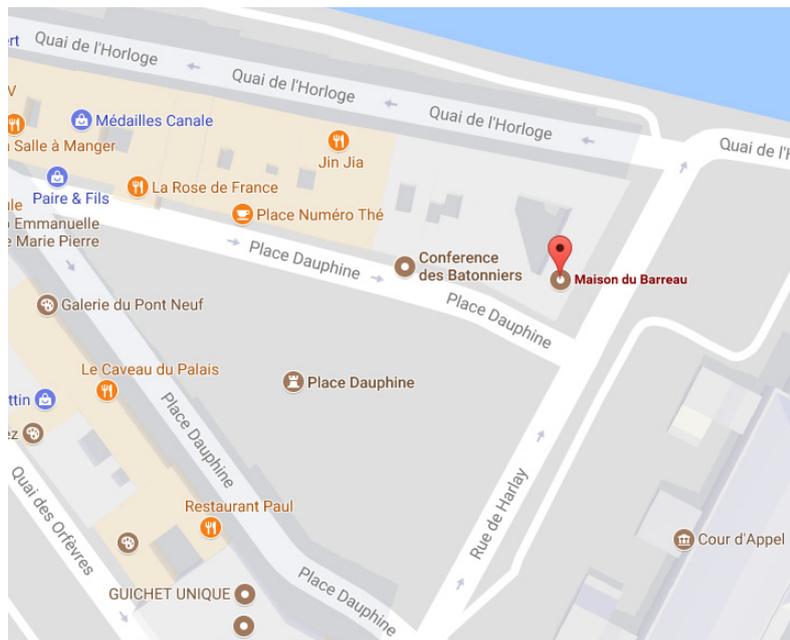
Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

*Formation gratuite validée au titre de la formation
professionnelle des avocats*

Inscriptions uniquement par mail :
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

Formation gratuite validée au titre de la formation professionnelle des avocats



Maison du Barreau de Paris
Auditorium
2, rue de Harlay
75001 Paris

En partenariat avec :



LES QUESTIONS PRÉJUDICIELLES A LA COUR DE JUSTICE : OUTIL PRÉCIEUX POUR LE JUGE ET L'AVOCAT

14h00 : Introduction par Madame le Bâtonnier Christiane FERAL-SCHUHL

Avocat au barreau de Paris

14h15 : L'évolution récente de l'approche de la Cour de justice

Melchior WATHELET

Premier Avocat Général à la Cour de justice

15h00 : Les obligations des Cours suprêmes nationales au titre de l'article 267

TFUE

Jean-Paul HORDIES

Avocat aux barreaux de Bruxelles et de Paris

Maître de conférences à Sciences-Po Paris

15h30 : Débat

15h45 : Pause café

16h00 : Les questions préjudicielles posées par les juridictions administratives françaises

Laurent VIDAL

Avocat au barreau de Paris

Enseignant-Chercheur à l'Université Paris I Sorbonne

16h30 : Les questions préjudicielles posées par la Cour de cassation de France

Frédéric THIRIEZ

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation de France

17h00 : Les questions préjudicielles posées par les Cours suprêmes de Belgique

Geoffroy de FOESTRAETS

Avocat à la Cour de cassation de Belgique

17h30 : La question préjudicielle et la pratique de l'avocat

Hugh MERCER

QC, Barrister

Jean Jacques FORRER

Avocat aux Barreaux de Strasbourg et de Bruxelles, Président de la Délégation des Barreaux de France

18h00 : Débat

18h30 : Clôture